



## Le BRIA de Bordeaux en grève

La DSNA veut regrouper l'ensemble des fonctions H24 des BRIA sur le seul BRIA de Bordeaux.

Cette réorganisation commence mal : la DSNA ne veut pas reconnaître les compétences, le professionnalisme et la bonne volonté des agents en leur demandant la reprise des BRIA de Lille et de Toulouse à effectif constant.....et sans moyens techniques !

Outre une gestion humaine en termes d'affectation des plus calamiteuses (pas de calendrier d'affectation, pas de réel objectif de BO), la seule perspective technologique pour remplir l'ensemble de ses futures missions est le passage sous LINUX de SIGMA !!

La DSNA envisage, sans même prendre la peine de concerter les personnels, de transférer certaines tâches BRIA vers les BTIV.

### De qui se moque-t-on ???

**Pourquoi vouloir se priver des compétences reconnues des TSEEAC du BRIA en matière d'information aéronautique opérationnelle en ne proposant pas des perspectives d'avenir, professionnelles, humaines et technologiques à la hauteur des défis que vont nous imposer l'Europe et nos voisins du FABEC ?**

L'ensemble des personnels des BRIA actuels est de 120 agents. Après réorganisation il sera aux alentours de 60 pour un nombre de missions inchangées. Les TSEEAC veulent pouvoir rendre un service de qualité aux usagers.

**Si la DSNA a pour véritable objectif à moyen terme de créer à Bordeaux un pôle d'IAO et valoriser aux niveaux national et international le savoir-faire français et reconnaître la compétence de ses agents, elle doit dès aujourd'hui investir tant en moyens humains que technologiques.**

Tout au contraire, la DSNA balaie d'un revers de main tout besoin nécessaire à cette nouvelle organisation et ne propose aucune perspective viable aux personnels.

**Les TSEEAC du BRIA de Bordeaux seront en grève du jeudi 19 juin au dimanche 22 juin 2014.**

**Dans son préavis de grève FO demande à la DSNA :**

- de reconsidérer sa politique désastreuse et sans avenir,
- de revoir sa politique d'affectation du BRIA de Bordeaux à la hausse en mettant en place un calendrier précis des reprises des BRIA réorganisés en fonction de l'effectif en place (et non l'inverse),
- d'investir dans un programme technique novateur, répondant aux exigences des missions actuelles et futures des BRIA,
- de reconsidérer l'EVS et le déroulement de carrière des agents BRIA.

